



Paris, le 23 avril 2020

Chère patiente, Cher patient,

Le système de santé dans son ensemble est fortement mobilisé depuis le début de l'épidémie. Cela ne doit pas faire oublier le fait que de nombreux soins et examens doivent impérativement être maintenus pour assurer la santé de la population.

Les structures de soins partout en France sont tenues informées de précautions d'usage et se sont organisées de façon à proposer des circuits de prise en charge adaptés pour les patients porteurs comme pour les patients non porteurs du Covid-19. Toutes les précautions sanitaires sont prises pour que l'accueil des patients se fasse dans les meilleures conditions et que le risque de contamination soit contrôlé.

En outre, la Société Nationale Française de Colo-Proctologie relaie les directives émanant du ministère de la santé et tient à jour les recommandations auprès des praticiens.

Dans ce contexte particulier, votre proctologue est à votre disposition pour assurer votre prise en charge ou votre suivi, soit par téléconsultation, soit au cabinet si un examen clinique est indispensable. Il répondra à vos interrogations sur la nécessité de se faire soigner, et les meilleurs délais pour le traitement.